

Mardi 3 Mars 2026 – 18h30

Conseil communautaire

- **Liste des présents et des pouvoirs**
- **Secrétaire de séance : commune de La Chevrolière**
- **Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 27 janvier 2026**
- **Compte-rendu des décisions prises par le Bureau et le Président dans le cadre de leurs délégations**

Administration générale

Finances et mutualisation

Report du vote des CFU 2025

- **En raison d'un problème technique rencontré par la Direction Générale des Finances Publiques, le Compte Financier Unique 2025 de chacun des budgets de Grand Lieu Communauté ne peuvent être présentés au conseil de ce jour.**
- **Le conseil communautaire est appelé à :**
 - ✓ **Voter la reprise anticipée des résultats 2025 et l'affectation des résultats provisoires 2025 au Budget primitif 2026**
 - ✓ **Voter les Budgets Primitifs 2026**

Reprise anticipée des résultats provisaires 2025 au budget primitif 2026

Proposition de reprise anticipée des résultats provisoires 2025

	Résultat de fonctionnement 2025	Résultat d'investissement 2025	Affectation des résultats au budget primitif 2026				
			Résultat de fonctionnement			Résultat d'investissement	
			Excédent capitalisé (R1068)	Excédent de fonctionnement (R002)	Déficit de fonctionnement (D002)	Excédent d'investissement (R001)	Déficit d'investissement (D001)
BUDGET PRINCIPAL	10 124 433,34 €	-1 057 531,47 €	3 150 000,00 €	6 974 433,34 €		/	-1 057 531,47 €
BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS	2 442 410,69 €	445 345,46 €	/	2 442 410,69 €		445 345,46 €	/
BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS AQUATIQUES	/	/	/	/		/	/
BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME	36 560,77 €	/	36 560,77 €	/		/	/
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	3 265 866,62 €	-560 218,94 €	2 552 000,00 €	713 866,62 €		-560 218,94 €	/
BUDGET ANNEXE SPANC	366 379,59 €	7 776,04 €	/	366 379,59 €		7 776,04 €	/
BUDGET ANNEXE PARCS D'ACTIVITES	4 542 677,98 €	-6 144 810,16 €	/	4 555 193,10 €	-12 515,12 €	124 693,94 €	-6 269 504,10 €

Vote de la reprise anticipée des résultats 2025 au Budget primitif 2026

Vote de la reprise anticipée des résultats 2025 au Budget primitif 2026

- **Vote par le Conseil communautaire de la reprise anticipée des résultats provisoires 2025 au Budget primitif 2026**

Fixation des taux d'imposition 2026

Budget 2026 : Grand Lieu Communauté maintient le cap de ses politiques publiques pour le territoire

- **Un budget maîtrisé malgré une économie sous tension** et cohérent par rapport aux orientations budgétaires présentées le 27 janvier 2026
- Des mesures de rigueur et de bonne gestion afin de **préserver la capacité d'investissement au service de l'avenir du territoire et de la transition environnementale**
- Une **solidarité financière intercommunale** forte maintenue avec les 9 communes



Un contexte économique toujours sous tension



- Une croissance ralentie (+0,7% en 2025) et une inflation qui se poursuit (+1,3% en 2026)
- Un Projet de Loi de Finance 2026 adopté le 2 février
- Une mise à contribution des collectivités locales au redressement des comptes publics, dont Grand Lieu Communauté
 - 3,6 Milliards d'efforts demandés aux collectivités territoriales

Une Loi de Finances 2026 qui impacte collectivités et intercommunalités



- **La Loi de Finances 2026 induit une baisse des dotations et produits fiscaux pour les collectivités, dont l'impact pour Grand Lieu Communauté est proche de 400 000 € en fonctionnement en 2026**
 - Écrêtement de la compensation de la réduction des valeurs locatives des établissements industriels ;
 - Réduction de la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) ;
 - Augmentation de la cotisation employeur CNRACL ;
 - Baisse du Fonds vert...

Taux d'imposition 2026



	Taux 2025	Taux 2026
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	7,97%	7,97%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	0,75%	1,50%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	2,65%	2,65%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	25,00%	26,00%

** Pour 2026, il est proposé au Conseil communautaire :
« de mettre en réserve 100 % de la différence positive qui est constatée en 2026 entre le
taux maximum de droit commun de CFE et le taux voté par Grand Lieu Communauté »*

Produit de la taxe GEMAPI 2026

Produit de la taxe GEMAPI 2026

Taxe sur la gestion milieux aquatiques et la prévention des inondations

- Taxe GEMAPI 2026 : **400 000 €** (soit 9,25 €/habitant)

Budget primitif 2026

Budget principal - Section de fonctionnement – BP 2026

FONCTIONNEMENT	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	18 206 587,00 €
Recettes de fonctionnement	23 551 267,00 €



Les dépenses de fonctionnement 2026 sont optimisées avec 18,2 millions d'euros

Actions en faveur de la transition et du développement du territoire :

- Grand Lieu Renov
- Etudes pour le logement des étudiants et jeunes
- Contrat Local de Santé
- Plan Climat Air Energie Territorial

➤ Un excédent qui contribuera à financer le programme d'investissement 2020-2026

Budget principal - Section d'investissement – BP 2026

INVESTISSEMENT	BP 2026
Dépenses d'investissement	10 407 319,00 €
Recettes d'investissement	10 407 319,00 €



Principaux investissements 2026

- Itinéraires cyclables
- Travaux de rénovation des bâtiments et d'aménagement de la voirie communautaire
- Soutien aux communes par le biais des fonds de concours
- Subventions d'équipement aux budgets annexes

Budget annexe Déchets ménagers et assimilés – BP 2026

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	5 558 670,00 €
Recettes de fonctionnement	7 463 989,00 €



Les dépenses de fonctionnement en hausse en 2026 :

- Refacturation des frais liés à l'unité de valorisation énergétique de la Prairie de Mauves
- Révision des prix des contrats de collecte, traitement et exploitation des déchèteries
- Nouvelle hausse de la TGAP

Budget annexe Déchets ménagers et assimilés – BP 2026

Section d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2026
Dépenses d'investissement	480 677,00 €
Recettes d'investissement	695 346,00 €



Investissements 2026

- Achat de colonnes d'apport volontaire et de bacs individuels de collecte des déchets
- Poursuite de l'installation des composteurs partagés sur chacune des communes
- Poursuite des travaux de mises aux normes des déchèteries
- Poursuite des études pour le centre de compostage

Budget annexe Equipements aquatiques – BP 2026

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	1 618 992,00 €
Recettes de fonctionnement	1 618 992,00 €

Une subvention d'équilibre estimée
à 1 021 392 €



Les dépenses de fonctionnement en 2026 :

- Travaux engagés pour l'aménagement de l'Aqua 9 à Montbert

Budget annexe Equipements aquatiques – BP 2026

Section d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2026
Dépenses d'investissement	1 838 493,00 €
Recettes d'investissement	1 838 493,00 €

Subvention d'équilibre
de 307 000 €



Investissements 2026

- Travaux d'aménagement de l'Aqua 9 et du Grand 9
- Travaux sur les installations du Grand 9
- Achat de matériel pédagogique

Budget annexe Office de Tourisme Communautaire – BP 2026

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	493 880,00 €
Recettes de fonctionnement	493 880,00 €

Une subvention d'équilibre de 398 880 €



Les dépenses de fonctionnement de 2026 :

- Mise en œuvre de la qualité tourisme et handicap
- Affectation de 100% de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement

Budget annexe Office de Tourisme Communautaire – BP 2026

Section d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2026
Dépenses d'investissement	146 488,00 €
Recettes d'investissement	146 488,00 €

Subvention d'équilibre
de 79 927 €



Investissements 2026

- Etudes et travaux de rénovation du Prieuré à St Philbert de Grand Lieu (toitures, façades, système de chauffage...)

Budget annexe Assainissement collectif – BP 2026

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	2 820 915,00 €
Recettes de fonctionnement	3 158 986,00 €



Les dépenses réelles de fonctionnement en 2026 :

- Nouvelles redevances de l'agence de l'eau pour la performance des systèmes d'assainissement et du conseil départemental pour l'occupation du domaine public
- Assurances dommages ouvrages à contracter pour 2 Stations d'épuration
- Hausse des contrôles de branchements
- Lancement d'une nouvelle mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la nouvelle DSP

Budget annexe Assainissement collectif – BP 2026

Section d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2026
Dépenses d'investissement	7 417 472,00 €
Recettes d'investissement	7 417 472,00 €



Investissements 2026

- Stations d'épuration et postes de refoulement
- Réhabilitation et extension de réseaux
- Poursuite des études pour le centre de compostage
- Nouveau Schéma directeur intercommunal

Budget annexe SPANC – BP 2026

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	269 310,00 €
Recettes de fonctionnement	602 029,00 €



Les dépenses de fonctionnement en 2026

- Evaluation à la hausse des prestations de contrôles de bon fonctionnement

Budget annexe SPANC – BP 2026

Section d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2026
Dépenses d'investissement	2 000,00 €
Recettes d'investissement	8 777,00 €



Investissements 2026

- Provisions pour remplacement de matériels techniques

Budget annexe Parc d'Activités – BP 2026

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	13 653 858,00 €
Recettes de fonctionnement	22 081 741,00 €



Les dépenses de fonctionnement en 2026 :

- Construction de la station d'épuration du PA de la Bayonne à Montbert
- Travaux d'aménagement de Tournebride 5 au Bignon
- Etudes et acquisitions foncières pour de nouveaux parcs d'activités

Budget annexe Parc d'Activités – BP 2026

Section d'investissement

INVESTISSEMENT	BP 2026
Dépenses d'investissement	20 501 347,00 €
Recettes d'investissement	20 501 347,00 €



Investissements 2026

- Le remboursement du capital des emprunts
- Les variations de stocks

Vote des budgets primitifs 2026

Budgets primitifs 2026

- **Vote par le Conseil communautaire des Budgets primitifs 2026**
- **Fixe le seuil de fongibilité des crédits dans la limite de :**
 - 7,5% en section de fonctionnement
 - 7,5% en section d'investissement

Rapport des acquisitions et cessions immobilières pour 2025

Bilan 2025 des acquisitions et cessions immobilières

	Superficie en m ²	Montant en €
ACQUISITIONS	6 545 m²	18 254,97 €
Budget annexe Parcs d'activités	6 545 m ²	18 116,29 €
Budget principal	0 m ²	138,68 €

CESSIONS	6 974m²	422 920,00 €
Budget annexe Parcs d'activités	6 974 m ²	422 920,00 €

Subvention aux budgets annexes

Budget annexe Office de Tourisme

Subvention d'équilibre 2026

- Section de fonctionnement : Subvention d'équilibre de 398 880 €
- Section d'investissement : Subvention d'équipement de 79 927 €
- Subvention totale : **478 807 €**

Budget annexe Equipements Aquatiques

Subvention d'équilibre 2026

- Section de fonctionnement : Prise en charge déficit de 1 021 392 €
- Section d'investissement : Subvention d'équipement de 307 188 €
- Subvention totale : **1 328 580 €**

Subventions 2026

Subventions 2026

- **Subventions aux associations et conventions**
- **Subventions pour les manifestations d'intérêt communautaire**



Fonds de concours

Répartition enveloppe fonds de concours 2026

	FDC 2026
LE BIGNON	98 924 €
LA CHEVROLIERE	135 974 €
GENESTON	107 675 €
LA LIMOUZINIERE	94 808 €
MONTBERT	104 045 €
PONT ST MARTIN	145 801 €
SAINT COLOMBAN	116 975 €
SAINT LUMINE DE COUTAIS	103 576 €
SAINT PHILBERT DE GD LIEU	184 068 €
TOTAL	1 091 846 €

Fond de concours : Commune de Montbert



- Travaux d'aménagement de la rue du Moulin (phase 1)

Fonds de concours de 85 411 €

Coût total de 250 000 € HT

Cession de terrain du Budget principal au profit du Budget annexe Parcs d'activités

Cession d'un terrain au profit du Budget annexe Parcs d'Activités

- Terrain de l'ancienne ferme de la Guillauderie, situé dans le Parc d'Activités de Tournebride (parcelle BS n°101 de 2,4 hectares)
- **La parcelle va être aménagée en vue d'une vente en plusieurs lots**



Convention de refacturation entre le Budget principal et le Budget annexe Déchets

Convention de refacturation UVE PM

- À la demande de la Préfecture, le Budget principal a dû prendre en charge le financement de l'Unité de Valorisation Energétique de la Prairies de Mauves (2,9 M d'€)
- Cette dépense sera refacturée du Budget principal vers le Budget annexe Déchets sur une durée échelonnée de 10 ans



Création et révision des Autorisations de programme (AP) et Crédits de paiement (CP)

Autorisation de programme et Crédit de paiement

Création

BUDGET annexe Assainissement Collectif

- **AP-CP N°006 – Construction de la nouvelle Station d'épuration à La Chevrolière**

	Montant total de l'Autorisation de programme (AP) en € HT	Crédit de Paiement 2026 (CP 2026)	Crédit de Paiement 2027 (CP 2027)	Crédit de Paiement 2028 (CP 2028)
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF AP/CP n° 006 Travaux Nouvelle Station d'épuration - La Chevrolière	4 344 000,00 €	163 950,00 €	3 430 140,00 €	749 910,00 €

Environnement

Assainissement collectif

Nouvelle STEP de la Chevrolière

- **Procédure de déclaration de projet pour mise en compatibilité du PLU :
déclaration d'intérêt général du projet**



Assainissement collectif - Mode de gestion

- Principe sur le mode du choix de gestion de la compétence Assainissement : concession de service public



Révision du Plan Climat Air Energie Territorial

Plan Climat Air Énergie Territorial

- **Engagement de la révision du Plan Climat, adopté en mars 2020 pour une durée de six ans**



Énergie

Projet de centrale solaire à Saint Colomban

- Un projet de centrale flottante (panneaux solaires) est identifié sur la commune de Saint Colomban, **qui répond à plusieurs enjeux de transition énergétique du territoire :**
 - Une avancée concrète dans l'atteinte des **objectifs de développement des énergies renouvelables inscrits au Plan Climat**
 - Une **énergie locale** qui pourrait directement bénéficier aux bâtiments publics du territoire, dans le cadre d'un dispositif d'autoconsommation collective

Avec une production visée de 31GWh/an,
ce projet permettrait de doubler la production
d'électricité renouvelable du territoire



Photo d'illustration (exemple)

Un projet durable d'intérêt pour le territoire

- **Grand Lieu Communauté souhaite affirmer son intention de prendre part au projet de centrale solaire**
 - Poursuite de la construction du partenariat avec EnR 44 et Urbasolar
 - Objectif : une convention de partenariat répondant aux objectifs de la collectivité (conditions d'entrée et de sortie, sécurité financière et gouvernance)



Attractivité

Fixation des tarifs de l'Office de tourisme

Tourisme

- **Tarifs 2026 de l'Office de Tourisme**



Aménagement

Obligation Réelle Environnementale (ORE) à Saint Colomban

- La commune de Saint Colomban souhaite conclure un contrat d'Obligation Réelle Environnementale avec la société PROLAMFA
- Grand Lieu Communauté est sollicitée pour se porter garante de l'ORE



Convention de mandat avec la commune du Bignon

- **Convention de mandat de co-maîtrise d'ouvrage pour les mesures compensatoires de zone humide de l'itinéraire cyclable Le Bignon / Les Sorinières**



Questions diverses